

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX SUD-CORNOUAILLE

SCENARIOS CONTRASTES

VERSION VALIDEE PAR LA CLE LE 14 OCTOBRE 2014



OCTOBRE 2014 – REF. : 4-53-1475

SOMMAIRE

PREAMBULE : OBJECTIFS ET METHODE DES SCENARIOS CONTRASTES	3
CHAPITRE 1 LES ELEMENTS DE CONTEXTE A PRENDRE EN COMPTE.....	4
1. LES OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU (DCE)	5
1.1. GRANDS PRINCIPES INITIES PAR LA DCE.....	5
1.2. LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX AFFECTES AUX MASSES D'EAU DU TERRITOIRE DU SAGE.....	5
2. LE SDAGE LOIRE-BRETAGNE	6
CHAPITRE 2 LES SCENARIOS CONTRASTES PROPOSES.....	8
1. LES ENJEUX ET OBJECTIFS GENERAUX	9
2. LES MOYENS D' ACTIONS VISANT A ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU SAGE SUD-CORNOUAILLE	10
3. SCENARIOS CONTRASTES	12
3.1. ENJEU 1 : QUALITE DES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES	13
3.2. ENJEU 2 : DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE	17
3.3. ENJEU 3 : QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET NATURELS	19
3.4. ENJEU 4 : MILIEUX ET USAGES LITTORAUX	23
3.5. ENJEU 5 : GESTION DES RISQUES NATURELS LIES A L'EAU.....	26

3.6. ENJEU 6 : GOUVERNANCE, SENSIBILISATION, STRUCTURE PORTEUSE.....	27
CHAPITRE 3 SCENARIOS CONTRASTES – TABLEAU MULTICRITERES.....	28
CONCLUSION	38

PREAMBULE : OBJECTIFS ET METHODE DES SCENARIOS CONTRASTES

La phase d'élaboration des scénarios contrastés a pour but de :

- fixer au futur SAGE de grands objectifs à partir de la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) et des autres documents réglementaires et de planification dans le domaine de l'eau (Grenelle, SDAGE Loire-Bretagne, ...),
- faire émerger des mesures pour atteindre ces différents objectifs : mesures à portée réglementaire ou plus opérationnelle,

Il s'agit, à ce stade de l'élaboration du SAGE Sud-Cornouaille, de construire un outil d'aide à la décision, pour le choix de la future stratégie collective du SAGE.

Ces scénarios ont été élaborés sur la base de propositions d'acteurs, réunis en inter-commissions le 27 juin 2014.

Pour cet exercice d'émergence de propositions, la méthode du MétaPlan® a été utilisée. Celle-ci vise à favoriser l'expression de tous ainsi qu'à éviter toute censure ou priorisation à ce stade de l'élaboration du SAGE.

L'ensemble des mesures proposées a été analysé et organisé de façon à établir un cadre pour les scénarios :

- Objectifs,
- Leviers d'action,
- Mesures.

Les mesures ont été ventilées en trois scénarios ayant un degré d'ambition croissant. Puis chaque mesure a été analysée de manière à en préciser :

- l'étendue géographique possible,
- la pré-évaluation environnementale,
- la faisabilité technique et financière,
- le degré d'acceptation sociale,
- la maîtrise d'ouvrage potentielle,
- le coût.

Le travail réalisé sur la base des propositions d'acteurs a ensuite été enrichi d'échanges avec la cellule d'animation et le bureau de la CLE.

Le tableau multicritères joint au présent rapport constitue le bilan de l'ensemble du travail réalisé. Il sera le principal support travail pour la phase de « choix de la stratégie ».

CHAPITRE 1

LES ELEMENTS DE CONTEXTE A PRENDRE EN COMPTE

1. LES OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU (DCE)

1.1. GRANDS PRINCIPES INITIES PAR LA DCE

La directive 2000/60/CE, adoptée le 23 octobre 2000 et publiée au Journal Officiel des Communautés Européennes le 22 décembre 2000, vise à établir un cadre général et cohérent pour la gestion et la protection des eaux superficielles et souterraines, tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

L'objectif général est d'atteindre d'ici à 2015 le bon état des différents milieux sur tout le territoire européen, ceci passant par de grands principes :

- la non-détérioration des masses d'eau,
- le bon état écologique et chimique des masses d'eau de surface, le bon potentiel écologique et le bon état chimique pour les masses d'eau artificielles ou fortement modifiées,
- le bon état quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines,
- la suppression des rejets de substances dangereuses prioritaires,
- l'atteinte des normes et objectifs fixés par les directives existantes dans le domaine de l'eau.

La DCE prévoit néanmoins la possibilité d'une dérogation de deux fois six ans, à condition qu'elle soit justifiée.

1.2. LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX AFFECTES AUX MASSES D'EAU DU TERRITOIRE DU SAGE

Le tableau ci-contre reprend pour chacune des masses d'eau concernées par le SAGE les objectifs environnementaux qui lui sont assignés dans le SDAGE 2010-2015.

La dernière colonne présente les objectifs environnementaux pressentis dans le cadre de la mise à jour du SDAGE pour la période 2016-2021. N'étant pas validés de façon officielle ils sont présentés ici à titre indicatif.

NOM ET CODE MASSES D'EAU SUPERFICIELLES	DELAI D'ATTEINTE DU BON ETAT SDAGE EN VIGUEUR		OBJECTIFS PRESENTIS SDAGE 2016- 2021
	Etat écologique	Etat chimique	
FRGR0085 Le Moros et ses affluents depuis Melgven jusqu'à la mer	2015	2015	2015
FRGR0086 L'Aven depuis Coray jusqu'à l'estuaire	2015	2021	2015
FRGR0087 Le Ster Goz et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Aven	2015	2021	2015
FRGR0088 Le Pennalen depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Aven	2015	2015	2015
FRGR1189 Le Pont Quoren et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	2015	2015	2015 ou 2021
FRGR1208 Le Dour Ruat et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	2015	2015	2015 ou 2021
FRGR1219 Le Minaouët et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	2015	2015	2015 ou 2021
FRGR1250 Le Saint Laurent et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	2015	2015	2015 ou 2021
FRGR1629 Le Belon et ses affluents depuis la source jusqu'à l'estuaire	2015	2015	2015
FRGR1630 Le Dourdu et ses affluents depuis la source jusqu'à l'estuaire	2015	2015	2015 ou 2021
FRGC28 Concarneau large	2015	2015	2015
FRGC29 Baie de Concarneau	2021	2015	2027
FRGT16 L'Aven	2015	2015	2015
FRGT17 Le Belon	2021	2015	2015
MASSE D'EAU SOUTERRAINE	Etat quantitatif	Etat chimique	OBJECTIF PRESSENTI SDAGE 2016- 2021-
FRGG005 Baie de Concarneau – Aven	2015	2021	2015

2. LE SDAGE LOIRE-BRETAGNE

Le SDAGE constitue un outil de planification fixant pour un grand bassin hydrographique donné les orientations pour permettre la gestion et la préservation des ressources en eau.

Les règles de gestion définies dans le SDAGE ont une portée réglementaire variable. Elles s'appliquent via des décisions et documents plus ou moins explicitement cités. Certaines visent directement ou implicitement les SAGE.

Il est attendu du SAGE qu'il précise les règles de gestion en termes de localisation, de définition des priorités ou d'organisation pour leur mise en œuvre, en reprenant à son compte les objectifs par masse d'eau, qui doivent être conformes à ceux consignés dans le SDAGE.

Le tableau suivant reprend les dispositions du SDAGE 2010-2015 qui formulent des demandes en termes de contenu pour le SAGE Sud-Cornouaille.

N° DE DISPOSITION	INTITULE DE LA DISPOSITION
1B-1	<p>Plans d'action pour la restauration des cours d'eau (restauration de la continuité écologique)</p> <p>Lorsque l'état des lieux établi en application de la DCE a diagnostiqué la présence d'obstacles entravant la libre circulation des espèces piscicoles et le transport des sédiments, le SAGE comporte un plan d'action identifiant les mesures nécessaires à la restauration de la continuité écologique du cours d'eau. Le règlement tient compte, notamment, des masses d'eau fortement modifiées situées sur le bassin.</p> <p>Le SAGE identifie les ouvrages qui doivent être effacés, ceux qui peuvent être arasés ou ouverts partiellement, ceux qui peuvent être aménagés de dispositifs de franchissement efficaces et ceux dont la gestion doit être adaptée ou améliorée.</p> <p>Il comprend un objectif chiffré et daté pour la valeur du taux d'étagement du cours d'eau.</p>
3B-1	<p>Rééquilibrage de la fertilisation phosphorée à l'amont de 14 plans d'eau</p> <p>Les préfets révisent les autorisations en cours avant fin 2013, le cas échéant via un arrêté de prescriptions complémentaires, pour prescrire la fertilisation équilibrée en phosphore à l'amont de 14 retenues sensibles à l'eutrophisation.</p> <p>il n'y a pas de possibilité de période transitoire, compte tenu de l'ancienneté de l'action publique sur ces zones.</p>
4A-2	<p>Plan de réduction des pesticides</p> <p>Les SAGE comportent un plan de réduction de l'usage des pesticides. Ce plan concerne les usages agricoles et non-agricoles. Il s'appuie sur les actions du plan national "écophyto 2018". Il identifie les zones sur lesquelles les efforts de réduction doivent porter en priorité.</p>

N° DE DISPOSITION	INTITULE DE LA DISPOSITION
8A-2	<p>Plan d'action de préservation et de gestion des zones humides</p> <p>En dehors des zonages de marais rétro-littoraux, les CLE identifient les principes à mettre en œuvre pour assurer la préservation et la gestion de l'ensemble des zones humides visées à l'article L.211-1 du Code de l'Environnement. Les CLE identifient les actions nécessaires pour la préservation des zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP), ainsi que les servitudes sur les zones stratégiques pour la gestion de l'eau (ZSGE) conformément à l'article L.211-12 du Code de l'Environnement.</p>
8E-1	<p>Inventaires des zones humides</p> <p>En dehors des zonages de marais rétro-littoraux qui font l'objet d'une disposition particulière, les SAGE identifient les enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides. Ils hiérarchisent ces enveloppes en fonction de l'importance de l'enjeu "zones humides" pour la conservation du bon état des masses d'eau et pour la biodiversité.</p> <p>Les SAGE réalisent un inventaire précis des zones humides à l'intérieur de ces enveloppes. S'ils ne sont pas en mesure de toutes les traiter en une seule opération, ils procèdent par étapes successives en commençant par les enveloppes prioritaires.</p> <p>Les SAGE existants actualisent ou complètent, si nécessaire, leurs inventaires avant le 31 décembre 2012, en s'appuyant sur les principes définis ci-dessus.</p> <p>La commission locale de l'eau peut confier la réalisation de l'inventaire précis des zones humides aux communes ou groupements de communes, tout en conservant la coordination et la responsabilité de la qualité de l'inventaire. Dans ce cas, les inventaires sont réalisés de façon exhaustive sur la totalité du territoire communal.</p> <p>L'inventaire est réalisé de manière concertée.</p>
10A-1	<p>Lutte contre les marées vertes</p> <p>Les SAGE possédant une façade littorale sujette à des proliférations d'algues vertes établissent un programme de réduction des flux de nitrates de printemps et d'été parvenant sur les sites concernés. Ce programme comporte des objectifs chiffrés et datés permettant aux masses d'eau situées sur le périmètre du SAGE d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par le SDAGE</p>
10B-1	<p>Plan de gestion des dragages (si des ports nécessitent des opérations de désenvasement)</p> <p>Pour les ports qui nécessitent des opérations de désenvasement, les SAGE préconisent la réalisation de plans de gestion des dragages ou des opérations de désenvasement. Conformément à la convention de Londres de 1972 et à son protocole du 7 novembre 1996, les solutions de réutilisation, recyclage ou traitement des déblais de dragage à terre seront recherchées et mises en œuvre si elles ne présentent pas de risque pour la santé humaine ou pour l'environnement et si elles ne sont pas d'un coût disproportionné.</p>
10D-1	<p>Plan de maîtrise des pollutions des zones conchylicoles</p> <p>Les SAGE de la façade littorale où sont situées des zones de production conchylicoles identifient les sources de pollution microbiologique, chimique et virale présentes sur le bassin versant et les moyens de maîtriser ces pollutions afin de respecter les objectifs applicables aux eaux et zones conchylicoles définis à l'article D.211-10 du Code de l'Environnement.</p>

N° DE DISPOSITION	INTITULE DE LA DISPOSITION
11A	<p>Têtes de bassin versant : Adapter les politiques publiques à la spécificité des têtes de bassin - Favoriser la prise de conscience</p> <p>11A-1 : Les SAGE comprennent systématiquement un inventaire des zones têtes de bassin, une analyse de leurs caractéristiques, notamment écologiques et hydrologiques, et la définition d'objectifs et de règles de gestion adaptés de préservation ou de restauration de leur qualité</p> <p>11A-2 : Les SAGE veillent à une cohérence des financements publics mis en place pour tenir compte des caractéristiques particulières des têtes de bassin (aides spécifiques, bonifications, ...)</p> <p>11B : Favoriser la prise de conscience du rôle bénéfique des têtes de bassin pour l'atteinte du bon état et pour le fonctionnement du milieu aquatique en général.</p>
12A-1	<p>Volet sur la culture du risque</p> <p>Les SAGE concernés par un enjeu inondation, pour l'habitat ou les activités, comportent un volet sur la culture du risque qui permet à la population vivant dans le bassin hydrographique d'avoir accès à l'information existante sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exposition des territoires aux inondations, - les mesures d'organisation existantes.
	<p>Volet pédagogique</p> <p>Les SAGE comportent un volet pédagogique s'adressant à tous les groupes d'acteurs (élus et techniciens, socio-professionnels, citoyens, associations, etc.).</p>

CHAPITRE 2

LES SCENARIOS CONTRASTES PROPOSES

1. LES ENJEUX ET OBJECTIFS GENERAUX

Les scénarios contrastés sont présentés sous forme de tableau. Ce format présente l'intérêt de proposer un outil accessible, reprenant de façon synthétique, l'ensemble des informations caractérisant chacune des mesures (acceptabilité, faisabilité, coût, ...)

Le tableau ci-contre présente l'architecture globale des enjeux et des objectifs déclinés, sans hiérarchisation particulière :

ENJEUX	DECLINAISON DES OBJECTIFS
QUALITE DES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES	OBJECTIF 1 : AMELIORER LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES POUR REpondRE AUX OBJECTIFS DE BON ETAT ET AUX ENJEUX DE TERRITOIRE
DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE	OBJECTIF 2 : CONCILIER LES USAGES ET LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU
QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET NATURELS	OBJECTIF 3 : LUTTER CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION, REDUIRE LES TRANSFERTS VERS LES COURS D'EAU
	OBJECTIF 4 : MAINTENIR LE BON ETAT MORPHOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU
MILIEUX ET USAGES LITTORAUX	OBJECTIF 5 : REpondRE AUX EXIGENCES DE QUALITE DES USAGES CONCHYLICOLES, PECHE A PIED ET BAIGNADE
	OBJECTIF 6 : REDUIRE LES AUTRES APPORTS POLLUANTS
	OBJECTIF 7 : REDUIRE LES PROLIFERATIONS ALGALES EN BAIE DE LA FORET
	OBJECTIF 8 : GERER LA PROBLEMATIQUE D'ENSABLEMENT DES ESTUAIRES DE L'AVEN ET DU BELON POUR ASSURER LE MAINTIEN DES USAGES
GESTION DES RISQUES NATURELS LIES A L'EAU ET DES DECHETS	OBJECTIF 9 : PROTEGER LES PERSONNES ET LES BIENS DES RISQUES NATURELS LIES A L'EAU (inondations et submersion)
GOUVERNANCE, SENSIBILISATION, STRUCTURE PORTEUSE	OBJECTIF 10 : METTRE EN ŒUVRE LE SAGE ET ORGANISER LA GOUVERNANCE

2. LES MOYENS D' ACTIONS VISANT A ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU SAGE SUD-CORNOUAILLE

Face à chacun de ces enjeux et objectifs ont été déclinés des moyens d'actions (leviers) ainsi que des mesures visant à atteindre ces objectifs.

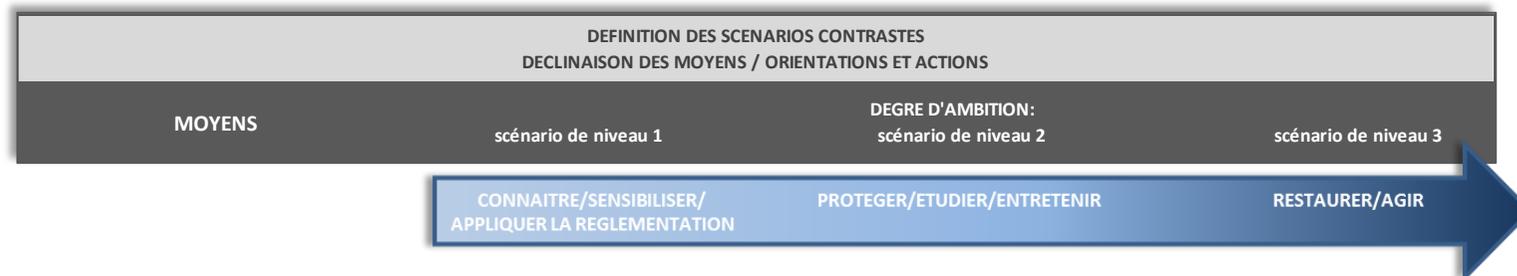
Ces moyens et mesures correspondent à la traduction :

- des propositions des acteurs,
- des mesures du SDAGE à prendre en compte dans les SAGE,

Les « **moyens d'action** », ou **leviers**, répertorient les composantes environnementales, activités, usages, ... sur lesquelles le SAGE agira pour atteindre les objectifs. Le tableau de la page suivante synthétise les moyens d'action relevés et les objectifs auxquels ils répondent.

Les **mesures/actions** ont quant à elles été ventilées en trois scénarios de degré d'ambition croissant :

- **SCENARIO 1** : CONNAITRE, SENSIBILISER, APPLIQUER LA REGLEMENTATION
- **SCENARIO 2** : ALLER AU-DELA DU SCENARIO 1 EN PROTEGEANT, EN AMELIORANT LES CONNAISSANCES ET EN VISANT L'ENTRETIEN DES MILIEUX D'INTERET EXISTANTS
- **SCENARIO 3** : REpondre AUX DEUX SCENARIOS PRECEDENTS DANS UN OBJECTIF PLUS AMBITIEUX D'ACTION ET DE RESTAURATION DES MILIEUX IDENTIFIES



ENJEUX	DECLINAISON DES OBJECTIFS	MOYENS A METTRE EN ŒUVRE / LEVIERS D'ACTION
QUALITE DES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES	OBJECTIF 1 : AMELIORER LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES POUR REpondRE AUX OBJECTIFS DE BON ETAT ET AUX ENJEUX DE TERRITOIRE	EN DEVELOPPANT LE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SUR LE TERRITOIRE EN AGISSANT SUR LES SECTEURS URBANISES ET LA VOIRIE POUR MIEUX GERER LE RISQUE DE POLLUTION ACCIDENTELLE EN REDUISANT L'USAGE DES PESTICIDES PAR LE GRAND PUBLIC EN REDUISANT L'USAGE DES PESTICIDES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES EN AGISSANT SUR LES PRATIQUES AGRICOLES EN PROTEGEANT LES ZONES DE CAPTAGES DESTINEES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN CONTROLANT LES ACTIVITES
DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE	OBJECTIF 2 : CONCILIER LES USAGES ET LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU	EN FAVORISANT LES ECONOMIES D'EAU EN DEVELOPPANT LES RESSOURCES POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN CONCILIANT LES DIFFERENTS USAGES
QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET NATURELS	OBJECTIF 3 : LUTTER CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION, REDUIRE LES TRANSFERTS VERS LES COURS D'EAU OBJECTIF 4 : MAINTENIR LE BON ETAT MORPHOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU	EN AGISSANT SUR LE BOCAGE EN AGISSANT SUR LES ZONES HUMIDES EN AGISSANT SUR LES TÊTES DE BASSIN VERSANT EN AGISSANT SUR LES SECTEURS URBANISES EN AMELIORANT LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU EN AGISSANT SUR LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU
MILIEUX ET USAGES LITTORAUX	OBJECTIF 5 : REpondRE AUX EXIGENCES DE QUALITE DES USAGES CONCHYLICOLES, PECHE A PIED ET BAINNADE OBJECTIF 6 : REDUIRE LES AUTRES APPORTS POLLUANTS OBJECTIF 7 : REDUIRE LES PROLIFERATIONS ALGALES EN BAIE DE LA FORET OBJECTIF 8 : GERER LA PROBLEMATIQUE D'ENSABLEMENT DES ESTUAIRES DE L'AVEN ET DU BELON POUR ASSURER LE MAINTIEN DES USAGES	EN REDUISANT LES CONTAMINATIONS MICROBIOLOGIQUES EN REDUISANT LES CONTAMINATIONS (MICROPOLLUANTS) LIEES A LA NAVIGATION EN ENCADRANT LES OPERATIONS DE DRAGAGES PORTUAIRES EN LIMITANT LES FUITES D'AZOTE EN DEFINISSANT LES ACTIONS ENVISAGEABLES ET SUPPORTABLES POUR LE MILIEU
GESTION DES RISQUES NATURELS LIES A L'EAU ET DES DECHETS	OBJECTIF 9 : PROTEGER LES PERSONNES ET LES BIENS DES RISQUES NATURELS LIES A L'EAU (inondations et submersion)	EN DEVELOPPANT LA CULTURE DU RISQUE EN DIMINUANT LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS
GOUVERNANCE, SENSIBILISATION, STRUCTURE PORTEUSE	OBJECTIF 10 : METTRE EN ŒUVRE LE SAGE ET ORGANISER LA GOUVERNANCE	EN INSTAURANT UN SUIVI DES OBJECTIFS ET MESURES DU SAGE EN SENSIBILISANT ET EN INFORMANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE EN AMELIORANT LA GOUVERNANCE

3. SCENARIOS CONTRASTES

Cette partie reprend, par enjeu, les mesures proposées pour atteindre les objectifs prédéfinis.

Les indicateurs tels que la faisabilité, le coût, l'acceptabilité de mise en œuvre ne sont pas renseignés ici. Le but est à ce stade de conserver l'ensemble des mesures en considérant les différentes volontés des acteurs. Il paraît donc essentiel dans un premier temps de prendre connaissance de ces volontés sans disposer de critères de choix.

L'ensemble de ces indicateurs sont renseignés dans le chapitre suivant, au sein d'un tableau multicritères.

Les différentes mesures proposées sont ainsi renseignées, de même que leur un niveau d'ambition. Sont ajoutées deux informations sur les mesures :

- l'étendue géographique possible pour la mise en œuvre de la mesure en question,
- son degré de réponse aux enjeux :

REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)					
Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance

Ces colonnes reprennent les enjeux généraux du SAGE, et mettent en évidence les mesures ayant une portée plus large que la thématique pour laquelle elles sont spécifiquement dédiées.

L'objectif est de mettre en évidence qu'une mesure proposée pour répondre à un des enjeux identifiés peut également être bénéfique pour un autre des enjeux du territoire, même de façon indirecte.

Pour exemple, les mesures relatives à l'amélioration ou la reconstitution du bocage et du réseau de zones humides, dédiées en premier lieu à la réduction du ruissellement et la rétention d'eau sur le bassin (lutte contre l'érosion des sols, biodiversité,...), ont une visée plus large puisqu'elles auront également une incidence sur

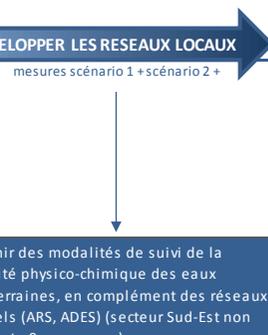
- *la qualité de la ressource en eau (capacité d'auto-épuration du bassin, ...),*
- *ainsi que sur les étiages et les inondations (rétention des eaux, alimentation des nappes, écrêtage des crues, ...),*
- *et donc de façon plus indirecte, sur la qualité des milieux littoraux, réceptacles des apports du bassin versant.*

3.1. ENJEU 1 : QUALITE DES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES

OBJECTIF 1 :
AMELIORER LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES POUR REpondRE AUX OBJECTIFS DE BON ETAT ET AUX ENJEUX DE TERRITOIRE

Les moyens d'action proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de sept leviers :

- ⇒ développer le suivi de la qualité des eaux sur le territoire,
- ⇒ agir sur les secteurs urbanisés et la voirie pour mieux gérer le risque de pollution accidentelle,
- ⇒ réduire l'usage des pesticides par le grand public,
- ⇒ réduire l'usage des pesticides par les collectivités locales,
- ⇒ agir sur les activités agricoles,
- ⇒ protéger les zones de captages destinées à l'alimentation en eau potable,
- ⇒ contrôler les activités.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)												
MOYENS	DEGRES D'AMBITION:			Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance						
	scénario de niveau 1	scénario de niveau 2	scénario de niveau 3													
EN DEVELOPPANT LE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SUR LE TERRITOIRE	1	POUR SUIVRE LE SUIVI EN PLACE Poursuivre le suivi de la qualité physico-chimique des eaux superficielles sur les réseaux de contrôle existants	ETENDRE LE RESEAU DE SUIVI mesures scénario 1 +		Territoire du SAGE											
	2		Développer le réseau de suivi de la qualité physico-chimique des eaux superficielles sur les masses d'eau non-suivies et les tronçons importants dépourvus de station								Cours d'eau non-couverts					
	3		Définir des modalités de suivi de la qualité physico-chimique des eaux souterraines, en complément des réseaux actuels (ARS, ADES) (secteur Sud-Est non couvert - 9 communes)													

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)									
MOYENS	DEGRE D'AMBITION:			Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance			
	scénario de niveau 1	scénario de niveau 2	scénario de niveau 3										
		CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER	MIEUX GERER LES POLLUTIONS	AMELIORER LA QUALITE DES EAUX									
EN AGISSANT SUR LES SECTEURS URBANISES ET LA VOIRIE POUR MIEUX GERER LE RISQUE DE POLLUTION ACCIDENTELLE	4	Caractériser l'influence des rejets pluviaux sur la qualité des eaux dans les secteurs sensibles (zones urbaines, voirie)	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +	Secteurs sensibles à identifier								
	5	Identifier l'ensemble des franchissements routiers où existe un risque de pollution accidentelle (déversement, fuite transport routier, incendie, ...)	↓	↓		Territoire du SAGE							
	6		Poursuivre les démarches visant à réduire le risque de pollution au niveau des franchissements de cours d'eau par la RN165, au niveau de Pont-Aven et de Concarneau (amont de prises d'eau potable)	↓		Etendre la démarche de maîtrise des pollutions accidentelles sur les réseaux routiers (au niveau de chacun des franchissements routiers/cours d'eau identifiés à risque)	2 franchissements concernés						
	7						Territoire du SAGE						
EN REDUISANT L'USAGE DES PESTICIDES PAR LE GRAND PUBLIC	8	Sensibiliser le grand public aux impacts des pesticides sur la ressource en eau, ainsi que sur les risques sanitaires encourus par les utilisateurs	mesures scénario 1 +		Territoire du SAGE								
	9		Etendre le périmètre de mise en œuvre de la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source" sur l'ensemble du territoire (territoire Aven-Belon-Merrien aujourd'hui non-couvert)		Territoire du SAGE								
EN REDUISANT L'USAGE DES PESTICIDES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES	10		Poursuivre le développement des plans de désherbage communaux ou de plans de gestion différenciée des espaces verts	mesures scénario 2 +	Communes non-couvertes (9)								
	11			Atteindre le 0 phyto pour l'entretien communal (niveau 5 de la charte de désherbage)		Territoire du SAGE							

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)							
MOYENS	DEGRE D'AMBITION:		Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance		
	scénario de niveau 1	scénario de niveau 2								scénario de niveau 3	
EN AGISSANT SUR LES PRATIQUES AGRICOLES	CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER		MIEUX GERER LES POLLUTIONS	AMELIORER LA QUALITE DES EAUX							
	12	Renforcer la sensibilisation des agriculteurs sur les impacts d'une surfertilisation et de l'usage des pesticides sur la ressource en eau, et sur les risques sanitaires encourus par les utilisateurs	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +	Territoire du SAGE						
	13		Promouvoir une agriculture durable (recherche d'innovation, respect environnement, alternatives au désherbage, animation collective, ...)		Territoire du SAGE						
	14		Travailler sur la valorisation économique des produits locaux de qualité, notamment sur la base des circuits courts et de labellisations (HVE, ...)		Territoire du SAGE						
	15		Accompagner l'échange parcellaire pour optimiser l'assolement des exploitations agricoles grâce à une meilleure accessibilité des parcelles		Territoire du SAGE						
	16		Optimiser les plans d'épandage afin de mieux répartir les apports au sol		Territoire du SAGE						
	17		Accompagner la mutation de l'agriculture vers plus d'agriculture biologique		Territoire du SAGE						
18	Informers les collectivités sur les outils existants pour la gestion foncière		Territoire du SAGE								
EN PROTEGEANT LES ZONES DE CAPTAGES DESTINEES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	APPLIQUER LA REGLEMENTATION		SUIVRE ET CONSEILLER	AMELIORER LA QUALITE DES EAUX							
	19	Mener à terme la procédure de mise en place des Périmètres de Protection de Captage (PPC)	mesure scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +	Territoire du SAGE						
	20		Réaliser un suivi agronomique et un conseil associé dans les PPC		Périmètres de protection de captages						
21	Encourager le développement de l'agriculture biologique dans les périmètres de protection de captage		Périmètres de protection de captages								

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)						
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3	Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance
EN CONTROLANT LES ACTIVITES POTENTIELLEMENT POLLUANTES	22	Rappeler aux acteurs la réglementation en vigueur concernant le contrôle des différentes activités impactantes (agricoles, industrielles, touristiques) par les services de l'Etat			Territoire du SAGE					
	23	Centraliser la connaissance sur les rejets industriels		Territoire du SAGE						

CONNAÎTRE / RAPPELER LA REGLEM*

3.2. ENJEU 2 : DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF 2 :
CONCILIER LES USAGES ET LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

Les moyens d'action proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de trois leviers :

- ⇒ favoriser les économies d'eau,
- ⇒ développer les ressources,
- ⇒ concilier les différents usages.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)									
MOYENS	scénario de niveau 1		DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2		scénario de niveau 3		Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance
	SENSIBILISER		CONTRÔLER		REDUIRE LES CONSOMMATIONS								
EN FAVORISANT LES ECONOMIES D'EAU	24	Promouvoir les économies d'eau par l'information des usagers	mesures scénario 1+		mesures scénario 1+ scénario 2+		Territoire du SAGE						
	25	Atteindre un rendement minimum des réseaux d'AEP de 90% dans les secteurs urbains (objectif SDAEP)	↓		↓		Zones urbaines						
	26	Atteindre un rendement minimum des réseaux d'AEP de 85% dans les secteurs ruraux (objectif SDAEP)					Zones rurales						
	27	Systematiser les études opérationnelles de modélisation/détection préventive de fuites dans les réseaux publics d'eau potable (diagnostics de réseaux)	↓		↓		Territoire du SAGE						
	28		Préconiser l'utilisation du PEHD électrosoudé sur les réseaux AEP afin de limiter les fuites (meilleure étanchéité)		Territoire du SAGE ou zones sensibles								
	29		Préconiser l'installation de stabilisateurs de pression en zones urbaines afin de permettre une diminution de la pression dans les réseaux en période nocturne (besoins réduits)		Territoire du SAGE								
30	Inciter à l'installation de dispositifs d'économies d'eau chez les usagers		Territoire du SAGE										

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)							
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2		scénario de niveau 3	Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance
EN DEVELOPPANT LES RESSOURCES POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	31	MIEUX CONNAÎTRE Améliorer la connaissance sur les ressources mobilisables sur le bassin Sud-Cornouaille	SECURISER PAR L'EXISTANT mesures scénario 1+	DIVERSIFIER LES RESSOURCES mesures scénario 1+scénario 2+	Territoire du SAGE						
	32		↓ Sécuriser l'approvisionnement par de nouvelles interconnexions entre réseaux pour pallier des manques ou en cas de pollution sur le réseau de l'un des syndicats	↓	Territoire du SAGE						
	33			↓ Installer une unité de désalinisation d'eau de mer	Territoire du SAGE						
EN CONCILIANT LES DIFFERENTS USAGES	34	MIEUX CONNAÎTRE Inventorier les plans d'eau existants	EVALUER LA FAISABILITE mesures scénario 1+	DIVERSIFIER LES RESSOURCES mesures scénario 1+scénario 2+	Territoire du SAGE						
	35		↓ Améliorer la connaissance sur la capacité de rétention de l'eau dans les sols	↓	Territoire du SAGE						
	36		Identifier les secteurs du territoire où la création de retenues collinaires est envisageable (impacts non significatifs sur la ressource et l'environnement, besoins d'irrigation, ...)	↓	Bassin légumier						
	37			Encadrer les projets de création de retenues collinaires	Bassin légumier						

3.3. ENJEU 3 : QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET NATURELS

OBJECTIF 3 :
LUTTER CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION – REDUIRE LES TRANSFERTS VERS LES COURS D'EAU

Les moyens d'action proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de quatre leviers :

- ⇒ agir sur le bocage,
- ⇒ agir sur les zones humides,
- ⇒ agir sur les têtes de bassin versant (zones sources),
- ⇒ agir sur les secteurs urbanisés.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)							
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3	Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance	
EN AGISSANT SUR LE BOCAGE	38	MIEUX CONNAÎTRE / COMMUNIQUER Inventorier les haies anti-érosives et définir un linéaire à maintenir dans les PLU	PROTEGER L'EXISTANT mesures scénario 1+	ENTRETEENIR / RESTAURER mesures scénario 1+scénario 2+	Territoire du SAGE ou bassin Aven/Ster-Goz et côtiers ouest du territoire non couverts par Breizh Bocage						
	39		Protéger le bocage anti-érosif dans les documents d'urbanisme en s'appuyant sur l'ensemble des mesures juridiques existantes		Territoire du SAGE						
	40			Etablir un plan de gestion et de suivi du bocage existant	Territoire du SAGE						
	41			Recréer le système haies/talus/fossés perpendiculaire à la pente	Territoire du SAGE						
	42			Valoriser le bois de haies en développant la production de bois-énergie (extension des actions lancées sur les territoires COCOPAQ et CCA au territoire de la CCPF)	Territoire du SAGE						

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				MOYENS	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3	Etendue géographique possible	REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)									
COMMUNIQUER / PROTEGER	LIMITER L'ATTEINTE AUX MILIEUX	ENTREtenir / RESTAURER	Qualité eau					Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance					
EN AGISSANT SUR LES ZONES HUMIDES	43	Collecter et actualiser périodiquement les données sur les zones humides par intégration des données disponibles (révision des PLU, Dossiers Loi sur l'Eau soumis à l'avis de la CLE, ...)	mesures scénario 1+	mesures scénario 1 + scénario 2 +	Territoire du SAGE												
	44	Sensibiliser les propriétaires et locataires de zones humides au rôle de ces milieux et aux modes de gestion adaptés à respecter	Interdire les remblais en zones humides			Territoire du SAGE											
	45	Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme					Interdire toute destruction des zones humides sur des secteurs prioritaires	Territoire du SAGE									
	46								Territoire du SAGE								
	47									Territoire du SAGE							
	48		Définir les ZHIEP et les ZSGE tel que précisé par la circulaire du 4 mai 2011 (mise en œuvre des SAGE)								Territoire du SAGE						
	49		Interdire toute destruction des zones humides (supprimer le seuil des 1 000 m ² de la Loi sur l'Eau)				Territoire du SAGE										
	50		Accompagner les propriétaires et locataires de zones humides à entretenir ces milieux									Territoire du SAGE					
51	Restaurer les zones humides		Territoire du SAGE														
52	Etendre le volet "zones humides" du contrat de SAGE actuel à l'ensemble du territoire (sensibilisation, convention de gestion, MAE, ...)			Territoire du SAGE													
EN AGISSANT SUR LES TÊTES DE BASSIN VERSANT	53				Inventorier les chemins du ruissellement et les zones stratégiques (chevelu et milieux associés en têtes de bassins versant) sur les bassins du Belon et du Merrien	mesures scénario 1+		mesures scénario 1 +					BV du Belon et du Merrien				
	54					Définir un programme de préservation et de gestion des zones de têtes de bassins versants			Têtes de bassins versants								

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Etendue géographique possible	REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)						
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3		Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieu	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance	
EN AGISSANT SUR LES SECTEURS URBANISES	55	Former/informer les maîtres d'ouvrage à favoriser les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noues et bassins d'infiltration, fossés, ...)	mesures scénario 1 + ↓	Territoire du SAGE							
	56		Demander aux maîtres d'ouvrage de favoriser en premier lieu les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales		Territoire du SAGE						
	57		Réaliser les schémas directeurs d'assainissement des eaux pluviales dans les communes non-couvertes (10 communes concernées)		Communes non-couvertes (10)						

**OBJECTIF 4 :
MAINTENIR LE BON ETAT MORPHOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU**

Les moyens d'action proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de deux leviers :

- ⇒ améliorer la continuité écologique,
- ⇒ agir sur la morphologie des cours d'eau.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)									
MOYENS	scénario de niveau 1		DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2		scénario de niveau 3		Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance
	CONNAÎTRE / APPLIQUER LA REGLEM*	AMELIORER LA CONTINUTE	PREVENIR DES DEGRADATIONS										
EN AMELIORANT LA CONTINUTE ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU	58	Conforter la connaissance de la trame bleue sur la base des données disponibles et celles qui seront acquises dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (zones humides, têtes de bassins versant, mares, ...)	mesures scénario 1 +		mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE						
	59	Aménager les 4 ouvrages Grenelle aujourd'hui non concernés par les projets en cours et agir sur les cours d'eau classés en liste 2	Travailler plus largement sur la problématique d'infranchissabilité (passes à poissons, ...)		Encadrer les projets de busages		Ouvrages Grenelle et cours d'eau classés en liste 2						
	60						Territoire du SAGE						
	61					Territoire du SAGE							
EN AGISSANT SUR LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU	62	Compléter le diagnostic morphologique sur les cours d'eau du SAGE non couverts	mesures scénario 1 +		mesures scénario 1 + scénario 2 +		Côtière Est du territoire						
	63		Accompagner les propriétaires riverains dans l'entretien des cours d'eau en partenariat avec les associations de pêche		Etendre le volet "cours d'eau" du contrat de SAGE aux bassins versants non-couverts (Belon et côtiers de l'Est du territoire) : restauration/entretien/diversification des habitats		Territoire du SAGE						
	64			Territoire du SAGE									

3.4. ENJEU 4 : MILIEUX ET USAGES LITTORAUX

OBJECTIF 5 :
REpondre aux exigences de qualité des usages conchylicoles, pêche à pied et baignade

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPOSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)										
MOYENS	scénario de niveau 1		DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2		scénario de niveau 3		Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance	
	SENSIBILISER + Réglementation	CONNAITRE	AMELIORER LA QUALITE											
EN REDUISANT LES CONTAMINATIONS MICROBIOLOGIQUES	65	Poursuivre le suivi de la qualité bactériologique des eaux littorales	mesures scénario 1+		mesures scénario 1+scénario 2+		Secteurs côtiers							
	66	Elaborer les profils de vulnérabilité conchylicole et des sites de pêche à pied (inventaire des sources de contamination et proposition d'action - guide AELB 2014) et élaborer un programme d'action (bassins identifiés comme dégradés par le SDAGE 2016-2021 : Aven, Belon, Baie de la Forêt, et Mer Blanche)	↓		↓		Secteurs côtiers							
	67	Sensibiliser les acteurs du territoire (élus, habitants, industriels) aux conséquences des fuites d'eaux usées (débordements de postes, fuites, réseaux, mauvais branchements, non-conformité des installations autonomes, ...) sur la qualité des eaux littorales et sur les activités qui en dépendent (conchyliculture, pêche, baignade)					Secteurs côtiers							
	68		Compléter l'identification des lieux d'abreuvement du bétail au cours d'eau et de franchissement des animaux sur le territoire Odet-Aven	↓		↓		Territoire du SAGE						
	69		Réaliser des diagnostics réseaux d'assainissement collectif pour quantifier les apports d'eaux parasitaires					Territoire du SAGE						
	70		limiter les abreuvements directs du bétail au cours d'eau et le franchissement des animaux (clôtures, ...)	Territoire du SAGE ou BV Odet-Aven ?										
	71		Entretien/Améliorer les réseaux d'assainissement existants (programmes de travaux de réhabilitation de branchements, redimensionnement de postes de refoulement, ...)	Territoire du SAGE										
	72		Contrôler les impacts et améliorer l'efficacité des stations d'épuration privées présentes en milieu littoral (industries non ICPE, campings, ...)	Secteurs côtiers										
73	Rappeler le rôle de police des maires vis-à-vis des propriétaires devant effectuer les travaux de mise aux normes de leur installation d'assainissement autonome non-conforme		Territoire du SAGE ou ciblé sur secteurs côtiers?											

**OBJECTIF 6 :
REDUIRE LES AUTRES APPORTS POLLUANTS**

Les moyens d'action proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de deux leviers :

- ⇒ réduire les contaminations liées à la navigation,
- ⇒ encadrer les opérations de dragages portuaires.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Etendue géographique possible	REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)					
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3		Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance
EN REDUISANT LES CONTAMINATIONS LIEES A LA NAVIGATION (MICROPOLLUANTS)	74	Sensibiliser les plaisanciers sur les incidences du carénage sauvage	mesures scénario 1+	↓						
	75	Sensibiliser les plaisanciers et les employés portuaires sur les incidences des rejets dans les eaux littorales (eaux noires et grises, déchets, produits d'entretien des infrastructures portuaires, ...)								
	76		Interdire le carénage sauvage	↓						
	77		Lancer une démarche "port propre" (rejets, produits utilisés, déchets, entretien des quais, ...)							
EN ENCADRANT LES OPERATIONS DE DRAGAGES PORTUAIRES	78		Planifier les opérations de dragages portuaires en déclinant le schéma départemental de dragage à l'échelle locale							

**OBJECTIF 7 :
REDUIRE LES PROLIFERATIONS ALGALES**

L'atteinte de cet objectif s'inscrit dans la mise en œuvre du plan algues vertes sur les bassins du Saint-Laurent, du Moros et du Minaouët.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Etendue géographique possible	REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)							
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3		Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance		
EN LIMITANT LES FUITES D'AZOTE	79	Poursuivre la mise en œuvre du PAV après 2015			Bassins algues vertes							
	80	Etendre les mesures du Plan Algues Vertes au périmètre élargi (SDAGE 2016-2021)			Bassins algues vertes							

**OBJECTIF 8 :
GERER LA PROBLEMATIQUE D'ENSABLEMENT DES ESTUAIRES DE L'AVEN ET DU BELON, POUR ASSURER LE MAINTIEN DES USAGES**

Il s'agit pour atteindre cet objectif de définir les actions envisageables et supportables pour le milieu.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Etendue géographique possible	REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)							
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3		Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance		
EN DEFINISSANT LES ACTIONS ENVISAGEABLES ET SUPPORTABLES POUR LE MILIEU	81	Laisser les estuaires évoluer de façon naturelle et engager un suivi de leur évolution par des campagnes bathymétriques régulières	mesures scénario 1+	mesures scénario 1+scénario 2+	Estuaires Aven et Belon							
	82		Engager une réflexion/étude multipartenariale sur les actions envisageables et supportables pour les usages et pour le milieu : désenvasement, dragages d'entretien, valorisation des sédiments,...		Estuaires Aven et Belon							
	83			Accompagner les porteurs de projet locaux dans la recherche de moyens d'action	Estuaires Aven et Belon							

3.5. ENJEU 5 : GESTION DES RISQUES NATURELS LIES A L'EAU

**OBJECTIF 9 :
PROTEGER LES PERSONNES ET LES BIENS FACE AUX RISQUES NATURELS LIES A L'EAU**

Les moyens d'action proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de deux leviers :

- ⇒ développer la culture du risque,
- ⇒ diminuer la vulnérabilité des personnes et des biens.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Etendue géographique possible	REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)					
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3		Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance
CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER										
EN DEVELOPPANT LA CULTURE DU RISQUE	84	Entretien la mémoire des inondations historiques et des épisodes de submersion marine			Territoire du SAGE					
	85	Elaborer un plan de communication et de sensibilisation sur les risques existants et les outils en place ou en cours d'élaboration (TRI)			Territoire du SAGE					
CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER DEFINIR MESURES DE PREVENTION DEFINIR MESURES DE PRECAUTION										
EN DIMINUANT LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS	86	Inventorier les zones d'expansion des crues sur les communes concernées par le risque d'inondation (Pont-Aven et Rosporden) et sur les communes littorales	mesures scénario 1 + ↓	mesures scénario 1 + scénario 2 + ↓	Communes de Pont-Aven et Rosporden					
	87		Protéger les zones d'expansion des crues sur les communes concernées par le risque d'inondation (Pont-Aven et Rosporden) et de submersion marine		Communes de Pont-Aven et Rosporden					
	88			Lutter contre les submersions marines par le retrait des habitations les plus sensibles	Communes concernées par le TRI					
	89			Lutter contre les submersions marines (mesures de protection : digues, enrochements, épis, ...)	Communes concernées par le TRI					

3.6. ENJEU 6 : GOUVERNANCE, SENSIBILISATION, STRUCTURE PORTEUSE

**OBJECTIF 10 :
METTRE EN ŒUVRE LE SAGE ET ORGANISER LA GOUVERNANCE**

Les moyens d'action proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de trois leviers :

- ⇒ instaurer un suivi des objectifs et des mesures du SAGE,
- ⇒ sensibiliser et informer les acteurs du territoire,
- ⇒ améliorer la gouvernance.

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				REPONSE AUX ENJEUX (autres composantes environnementales concernées par la mesure)									
MOYENS	scénario de niveau 1		DEGRE D'AMBITION: scénario de niveau 2		scénario de niveau 3		Etendue géographique possible	Qualité eau	Disponibilité ressource	Qualité milieux	Milieux et usages littoraux	Gestion des risques	Gouvernance Sensibilisation Connaissance
	CENTRALISER L'INFORMATION ET COMMUNIQUER	DEVELOPPER LES ECHANGES ENTRE ACTEURS	IDENTIFIER UN PORTEUR										
EN INSTAURANT UN SUIVI DES OBJECTIFS ET MESURES DU SAGE	90	Centraliser et organiser la gestion des données à l'échelle du territoire du SAGE afin de disposer de données homogènes, de tendances d'évolution, ...	mesures scénario 1+		mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE						
EN SENSIBILISANT ET EN INFORMANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE	91	Informer/sensibiliser la population sur les actions du SAGE	Instaurer une coopération entre élus/adjoints en charge des ports, de l'environnement, du développement durable, ... Articuler les différents dispositifs engagés sur le territoire (NATURA 2000, GIZC, ...)		↓ ↓		Territoire du SAGE						
EN AMELIORANT LA GOUVERNANCE	92						Territoire du SAGE						
	93		Territoire du SAGE et périmètre élargi selon dispositif concerné										
	94		Identifier une structure porteuse à l'échelle du territoire du SAGE				Territoire du SAGE						

CHAPITRE 3

SCENARIOS CONTRASTES – TABLEAU MULTICRITERES

CONSTRUCTION DU TABLEAU DE SCENARIOS CONTRASTES

→ COLONNE « LIEN AVEC LES DISPOSITIONS DU SDAGE »

Correspondance entre les mesures/actions des scénarios et les dispositions du SDAGE en lien avec les SAGE.

→ COLONNE « ETENDUE GEOGRAPHIQUE »

Emprise possible de la mesure : ensemble du bassin Sud-Cornouaille (BV) ou secteurs ciblés.

→ COLONNE « PRE-EVALUATION ENVIRONNEMENTALE »

La pré-évaluation environnementale vise à caractériser les incidences des mesures sur :

- la qualité des ressources en eau,
- la quantité de la ressource / disponibilité,
- la qualité des milieux aquatiques et naturels, la biodiversité.

Pré-évaluation environnementale		
Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité

La légende correspondante est reprise par l'illustration suivante :

Pré-évaluation environnementale	
+++	Mesure spécifiquement dédiée à la thématique
++	Impact positif direct
+	Impact positif indirect
+/-	Impact positif ou négatif possible
-	Susceptible d'induire des effets négatifs

→ COLONNES « FAISABILITE », « MAITRISE D'OUVRAGE POTENTIELLE » ET « PORTEE DE LA MESURE »

Ces trois niveaux d'information visent à qualifier l'application de la mesure en termes de :

- faisabilité technique et financière,
- d'acceptabilité sociale,
- de maîtrise d'ouvrage / porteur de projet potentiel
- de type d'application : étude, règle, action opérationnelle.

Faisabilité		Maîtrise d'ouvrage potentielle	Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude
Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible		

Faisabilité	
+++	forte
++	moyenne
+	faible

→ COLONNES « HYPOTHESE DE CHIFFRAGE » ET « COUT DE L'ACTION »

Cette analyse économique constituera, au même titre que les colonnes précédentes, un potentiel critère de choix au moment du choix de la stratégie collective du SAGE.

Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre

ENJEU 1 : QUALITE DES EAUX

OBJECTIF 1 : Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines pour répondre aux objectifs de bon état et aux enjeux de territoire

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre	
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION: scénario de niveau 2				scénario de niveau 3	Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière					Acceptation par le public cible
		POUR SUIVRE LE SUIVI EN PLACE	ETENDRE LE RESEAU DE SUIVI												
EN DEVELOPPANT LE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SUR LE TERRITOIRE	1	Poursuivre le suivi de la qualité physico-chimique des eaux superficielles sur les réseaux de contrôle existants	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE	+		xxx	xxx	Opérationnelle	Volet "suivi de la qualité de l'eau" du Contrat de SAGE actuel Coût annuel : 35 000 € HT en moyenne par an	35 000 * 6	210 000.00 €	
	2		Développer le réseau de suivi de la qualité physico-chimique des eaux superficielles sur les masses d'eau non-suivies et les tronçons importants dépourvus de station			Cours d'eau non-couverts	+		xxx	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 330 € HT par analyse Quantité : 12 prélèvements /an sur chacune des 6 masses d'eau ou tronçons non-suivis (Dour-Ruat, Pennalen, Dourdu, Merrien, amont Aven et amont Ster-Goz)	(12 * 6 * 6) * 330	142 560.00 €	
	3			Définir des modalités de suivi de la qualité physico-chimique des eaux souterraines, en complément des réseaux actuels (ARS, ADES) (secteur Sud-Est non couvert - 9 communes)			Secteurs non-couverts	+		xxx	xxx	Opérationnelle	Pose de piézomètre : 1 500€HT/piézomètre (prix variable en fonction de la profondeur) Coût unitaire : 300€HT/analyse (nitrates et pesticides) Hypothèse de calcul : pose de 3 piézomètres, 1 prélèvement par trimestre	(1 500*3) + (4*6*5) * 300	40 500.00 €
EN AGISSANT SUR LES SECTEURS URBANISES ET LA VOIRIE POUR MIEUX GERER LE RISQUE DE POLLUTION ACCIDENTELLE	4	Caractériser l'influence des rejets pluviaux sur la qualité des eaux dans les secteurs sensibles (zones urbaines, voirie)	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Secteurs sensibles à identifier	+	+	x	xxx	Etude	Etude spécifique Coût estimé : 20 000 € HT		20 000.00 €	
	5	Identifier l'ensemble des franchissements routiers où existe un risque de pollution accidentelle (déversement, fuite transport routier, incendie, ...)				Territoire du SAGE	+	+	xxx	xxx	Etude	Etude spécifique Coût estimé : 12 500€HT		12 500.00 €	
	6		Poursuivre les démarches visant à réduire le risque de pollution au niveau des franchissements de cours d'eau par la RN165, au niveau de Pont-Aven et de Concarneau (amont de prises d'eau potable)			2 franchissements concernés	+++	+	xxx	xx	Opérationnelle			-	
	7			Etendre la démarche de maîtrise des pollutions accidentelles sur les réseaux routiers (au niveau de chacun des franchissements routiers/cours d'eau identifiés à risque)			Territoire du SAGE	+++	+	x	x	Opérationnelle	Coût unitaire : 80€/m3 en moyenne Hypothèse de calcul : 1 bassin réalisé par an (temps d'étude et de réalisation) Hypothèse volume total sur les 6 ans : 3 000 m3	3 000 * 80	240 000.00 €
EN REDUISANT L'USAGE DES PESTICIDES PAR LE GRAND PUBLIC	8	Sensibiliser le grand public aux impacts des pesticides sur la ressource en eau, ainsi que sur les risques sanitaires encourus par les utilisateurs	mesures scénario 1 +			Territoire du SAGE	+++	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation + Supports d'information + prestation extérieure Coût unitaire support : 110 € HT (achat panneau + impression support) Coût unitaire prestation extérieure : 2 500 € HT / intervention Hypothèse de calcul : 4 supports + 2 interventions/an Temps d'animation globalisé dans enjeu "Gouvernance, structure porteuse"	(4 * 110) + (2 500 * 2 * 6)	30 440.00 €	
	9		Etendre le périmètre de mise en œuvre de la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source" sur l'ensemble du territoire (territoire Aven-Belon-Merrien aujourd'hui non-couvert)			Territoire du SAGE	+++	+	xxx	xx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans l'enjeu "Gouvernance, structure porteuse"		-	
EN REDUISANT L'USAGE DES PESTICIDES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES	10		Poursuivre le développement des plans de désherbage communaux ou de plans de gestion différenciée des espaces verts	mesures scénario 2 +		Communes non-couvertes (9)	+++	+	xxx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire moyen : 5 000 € HT (communes ayant un nombre d'habitants inférieur à 7 500) Quantité : 9 communes non couvertes	9 * 5 000	45 000.00 €	
	11			Atteindre le O phyto pour l'entretien communal (niveau 5 de la charte de désherbage)		Territoire du SAGE	+++	+	xx	x	Réglementaire ou opérationnelle	Non chiffrable		-	
EN AGISSANT SUR LES PRATIQUES AGRICOLES	12	Renforcer la sensibilisation des agriculteurs sur les impacts d'une surfertilisation et de l'usage des pesticides sur la ressource en eau, et sur les risques sanitaires encourus par les utilisateurs	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE	+++	++	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation agricole + supports d'information Coût unitaire support : 0,20 € HT / plaquette d'information Hypothèse de calcul : environ 820 exploitations agricoles (RA2010), soit la prévision d'environ 1 000 supports d'information Temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"	0,20 * 1 000	200.00 €	
	13		Promouvoir une agriculture durable (recherche d'innovation, respect environnement, alternatives au désherbage, animation collective, ...)			Territoire du SAGE	+++	+++	xx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire : 7 000 € HT / plate forme et par an + temps d'animation Hypothèse de calcul : 4 plates formes de démonstration à 7 000 €/an par plate-forme Temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"	7 000 * 4 * 6	168 000.00 €	
	14			Travailler sur la valorisation économique des produits locaux de qualité, notamment sur la base des circuits courts et de labellisations (HVE, ...)			Territoire du SAGE			xxx	xx	Opérationnelle	Animation agricole Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
	15			Accompagner l'échange parcellaire pour optimiser l'assolement des exploitations agricoles grâce à une meilleure accessibilité des parcelles			Territoire du SAGE	+++	+	x	xxx	Opérationnelle	Animation agricole Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-

EN AGISSANT SUR LES PRATIQUES AGRICOLES (suite)	16		Optimiser les plans d'épandage afin de mieux répartir les apports au sol	Territoire du SAGE	+++		+	x	xx	Opérationnelle	Animation agricole Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
	17		Accompagner la mutation de l'agriculture vers plus d'agriculture biologique	Territoire du SAGE	++		++	x	x	Opérationnelle	Coût unitaire moyen : 1 500 €/HT/exploitation (diagnostic d'exploitation, formation) Quantité : 82 exploitations Hypothèse de calcul : 820 exploitations au total sur les 24 communes, hypothèse de mutation en AB de 10% des exploitations dans les 6 années, soit 82 exploitations	1 500 * 82	123 000.00 €
	18		Informier les collectivités sur les outils existants pour la gestion foncière	Territoire du SAGE				x	x	Opérationnelle	Non chiffré		-

		APPLIQUER LA REGLEMENTATION		SUIVRE ET CONSEILLER		AMELIORER LA QUALITE DES EAUX							
EN PROTEGEANT LES ZONES DE CAPTAGES DESTINEES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	19	Mener à terme la procédure de mise en place des Périmètres de Protection de Captage (PPC)	mesure scénario 1 + ↓	mesures scénario 1 + scénario 2 + ↓	Territoire du SAGE	+		+	xx	x	Opérationnelle		-
	20		Réaliser un suivi agronomique et un conseil associé dans les PPC		Périmètres de protection de captages	+		+	xx	x	Opérationnelle	Animation agricole Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"	-
	21			Encourager le développement de l'agriculture biologique dans les périmètres de protection de captage	Périmètres de protection de captages	++		++	xx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire moyen : 1 500 €/HT/exploitation (diagnostic d'exploitation, formation) Quantité : 10 exploitations Hypothèse de calcul : 30 captages AEP / emprise des PPC entre 50 et 300 ha, en moyenne 100 ha / SAU moyenne par exploitation = 55 ha, soit environ 55 exploitations concernées par les PPC / hypothèse de mutation en AB de 15% des exploitations dans les 6 années, soit 8 exploitations, chiffre arrondi à 10	1 500 * 10

		CONNAÎTRE / RAPPELER LA REGLEM*											
EN CONTROLANT LES ACTIVITES POTENTIELLEMENT POLLUANTES	22	Rappeler aux acteurs la réglementation en vigueur concernant le contrôle des différentes activités impactantes (agricoles, industrielles, touristiques) par les services de l'Etat			Territoire du SAGE	+			x	x	Opérationnelle	Non chiffré	-
	23	Centraliser la connaissance sur les rejets industriels			Territoire du SAGE	+			x	x	Opérationnelle	Non chiffré	-

ENJEU 2 : DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF 2 : Concilier les usages et la gestion quantitative de la ressource en eau

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre	
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible					
EN FAVORISANT LES ECONOMIES D'EAU	SENSIBILISER			REDUIRE LES CONSOMMATIONS											
	24	Promouvoir les économies d'eau par l'information des usagers	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE		+++	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
	25	Atteindre un rendement minimum des réseaux d'AEP de 90% dans les secteurs urbains (objectif SDAEP)				Zones urbaines		+++	+	xx	x	Réglementaire	Non Chiffré		-
	26	Atteindre un rendement minimum des réseaux d'AEP de 85% dans les secteurs ruraux (objectif SDAEP)				Zones rurales		+++	+	xx	x	Réglementaire	Non Chiffré		-
	27		Systématiser les études opérationnelles de modélisation/détection préventive de fuites dans les réseaux publics d'eau potable (diagnostics de réseaux)			Territoire du SAGE		+++	+	xx	xxx	Opérationnelle	Non chiffré		-
	28			Préconiser l'utilisation du PEHD électrosoudé sur les réseaux AEP afin de limiter les fuites (meilleure étanchéité)		Territoire du SAGE ou zones sensibles		+++	+	xx	xx	Opérationnelle	Non chiffré		-
	29			Préconiser l'installation de stabilisateurs de pression en zones urbaines afin de permettre une diminution de la pression dans les réseaux en période nocturne (besoins réduits)		Territoire du SAGE		+++	+	xx	xx	Opérationnelle	Non-chiffrable pour info : coût stabilisateur de pression : 4 000€HT/stabilisateur (travaux pose regard + stabilisateur) : (3 - 4 /commune)		-
30			Inciter à l'installation de dispositifs d'économies d'eau chez les usagers		Territoire du SAGE		+++	+	xx	xxx	Opérationnelle	Distribution de système simples d'économies d'eau aux particuliers et dans les bâtiments publics - Coût unitaire particulier : 90€HT / habitation (mousseur économique, WC double-commande, robinet thermo-statique, ...) - Coût unitaire bâtiment public : 10 000 €HT / commune (école, salles des fêtes, toilettes publiques, bibliothèques, ...) Hypothèse de calcul : 20% des logements équipés et 50% des communes en 6 ans de mise en oeuvre du SAGE, soit environ 13 170 logements et 12 communes (65850 logements sur les communes du SAGE, 72% de résidences principales)	(13 170 * 90) + (12 * 10 000)	1 305 300.00 €	
EN DEVELOPPANT LES RESSOURCES POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	MIEUX CONNAÎTRE			DIVERSIFIER LES RESSOURCES											
	31	Améliorer la connaissance sur les ressources mobilisables sur le bassin Sud-Cornouaille	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE		+/-	+/-	xxx	xxx	Etude	Etude spécifique Coût unitaire : 40 000 €HT		40 000.00 €
	32		Sécuriser l'approvisionnement par de nouvelles interconnexions entre réseaux pour pallier des manques ou en cas de pollution sur le réseau de l'un des syndicats		Territoire du SAGE		+/-	+/-	x	xxx	Opérationnelle	Non chiffré		-	
33			Installer une unité de désalinisation d'eau de mer		Territoire du SAGE		+/-	+/-	x	xx	Opérationnelle	Non chiffré (fortement variable selon capacité)		-	
EN CONCILIANT LES DIFFERENTS USAGES	MIEUX CONNAÎTRE			DIVERSIFIER LES RESSOURCES											
	34	Inventorier les plans d'eau existants	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE				xxx	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 3 000 € HT / inventaire communal Quantité : 24 communes concernées par le SAGE	24 * 3 000	72 000.00 €
	35	Améliorer la connaissance sur la capacité de rétention de l'eau dans les sols				Territoire du SAGE				xx	xxx	Opérationnelle	Etude spécifique Coût unitaire : 25 000 €HT (variable selon demande maîtrise d'ouvrage et selon données disponibles)		40 000.00 €
	36		Identifier les secteurs du territoire où la création de retenues collinaires est envisageable (impacts non significatifs sur la ressource et l'environnement, besoins d'irrigation, ...)		Bassin légumier				xx	xxx	Etude	Etude spécifique de définition des sites potentiels (prix variable selon données disponibles) Coût estimé : 30-35 000 €HT		30 000.00 €	
37			Encadrer les projets de création de retenues collinaires		Bassin légumier		+/-	+/-	+/-	x	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 10€ / m3 (variable entre 4 et 20€/m3 selon les sources) Hypothèse de calcul : alimenter 10% de la surface de légumes frais, soit 10% des 2 000 ha, soit 200ha / volume moyen nécessaire pour 1 ha = 2 500 m3	200 * 2 500 * 10	5 000 000.00 €

ENJEU 3 : QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET NATURELS

OBJECTIF 3 : Lutter contre le ruissellement et l'érosion - Réduire les transferts vers les cours d'eau

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre		
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieu / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible						
EN AGISSANT SUR LE BOCAGE	MIEUX CONNAÎTRE / COMMUNIQUER			PROTEGER L'EXISTANT			ENTREtenir / RESTAURER									
	38	Inventorier les haies anti-érosives et définir un linéaire à maintenir dans les PLU	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Territoire du SAGE ou bassin Aven/Ster-Goz et coteaux ouest du territoire non couverts par Breizh Bocage				+	xxx	x	Opérationnelle	Coût unitaire : 5 000 € HT / inventaire communal Quantité : 24 communes concernées par le SAGE	5 000 * 24	120 000.00 €
	39		Protéger le bocage anti-érosif dans les documents d'urbanisme en s'appuyant sur l'ensemble des mesures juridiques existantes			Territoire du SAGE	+	+	++	xx	x	Réglementaire	Non-chiffrable			-
	40			Etablir un plan de gestion et de suivi du bocage existant		Territoire du SAGE	+	+	++	xx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire : 2 500 €/commune Hypothèse de calcul : couverture de l'ensemble des 24 communes	2 500 * 24	60 000.00 €	
	41			Recréer le système haies/talus/fossés perpendiculaire à la pente		Territoire du SAGE	+	+	+++	xx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire : 15 €HT / mètre linéaire créé Hypothèse de calcul : 10 000 m de haies/talus/fossés recréés	10 000 * 15	150 000.00 €	
42			Valoriser le bois de haies en développant la production de bois-énergie (extension des actions lancées sur les territoires COCOPAQ et CCA au territoire de la CCPF)		Territoire du SAGE	++	++	+++	xx	xxx	Opérationnelle	Coût : 60 000€/an pour un ETP Hypothèse de calcul : 1 ETP pendant 3 ans	60 000 * 3	180 000.00 €		
EN AGISSANT SUR LES ZONES HUMIDES	COMMUNIQUER / PROTEGER			LIMITER L'ATTEINTE AUX MILIEUX			ENTREtenir / RESTAURER									
	43	Collecter et actualiser périodiquement les données sur les zones humides par intégration des données disponibles (révision des PLU, Dossiers Loi sur l'Eau soumis à l'avis de la CLE, ...)	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +	8E-1	Territoire du SAGE				+	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
	44	Sensibiliser les propriétaires et locataires de zones humides au rôle de ces milieux et aux modes de gestion adaptés à respecter				Territoire du SAGE				+	xx	xx	Opérationnelle	Animation + support d'information Coût unitaire : 0,20 €HT / plaquette d'information hypothèse de calcul : impression de 20 000 plaquettes d'information (environ 20% de la population)	0,20 * 20 000	4 000.00 €
	45	Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme			8A-2	Territoire du SAGE				++	xxx	xx	Opérationnelle	Non-chiffrable	60 000 * 0,25	15 000.00 €
	46		Interdire les remblais en zones humides		Territoire du SAGE	++	++	+++	xxx	xx	Réglementaire	Non-chiffrable			-	
	47		Interdire toute destruction des zones humides sur des secteurs prioritaires		Territoire du SAGE	+	+	+++	xx	xx	Réglementaire	Non-chiffrable			-	
	48		Définir les ZHIEP et les ZSGE tel que précisé par la circulaire du 4 mai 2011 (mise en œuvre des SAGE)		Territoire du SAGE	+	+	++	xx	x	Réglementaire	Coût : 60 000 €/an pour un ETP Hypothèse de calcul : 1/4 ETP pendant 1 an			-	
	49		Interdire toute destruction des zones humides (supprimer le seuil des 1 000 m² de la Loi sur l'Eau)		Territoire du SAGE	+	+	+++	xx	x	Réglementaire	Non-chiffrable			-	
	50		Accompagner les propriétaires et locataires de zones humides à entretenir ces milieux		Territoire du SAGE	+	+	+++	x	x	Réglementaire	Non-chiffrable			-	
	51		Restaurer les zones humides		Territoire du SAGE	++	++	+++	xxx	x	Opérationnelle	Coût unitaire : 1 500 €/HT/ha Hypothèse de calcul : travaux engagés sur 100ha par an sur l'ensemble du territoire du SAGE (PAV, 3Sha en 1an)	1 500 * 100	150 000.00 €		
52		Etendre le volet "zones humides" du contrat de SAGE actuel à l'ensemble du territoire (sensibilisation, convention de gestion, MAE, ...)		Territoire du SAGE	++	++	+++	xx	xx	Opérationnelle	Volet "zones humides" du contrat de SAGE actuel = 155 000€HT/an (PAV et territoire Odet-Aven, 24 450 ha), soit un ratio moyen de 6 €HT/ha/an Hypothèse de calcul : périmètre étendu au territoire Aven-Belon-Merrien (35 330 ha), soit une surface d'action totale de 59 780 ha	6 * 59 780 * 6	2 152 080.00 €			
EN AGISSANT SUR LES TÊTES DE BASSIN VERSANT	MIEUX CONNAÎTRE / COMMUNIQUER			ENTREtenir / RESTAURER												
	53	Inventorier les chemins de ruissellement et les zones stratégiques (chevelu et milieux associés en têtes de bassins versants) sur les bassins du Belon et du Merrien	mesures scénario 1 +		11A	BV du Belon et du Merrien	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 7 000 €HT / commune Hypothèse de calcul : Identification des têtes de bassin sur les 24 communes du SAGE	7 000 * 24	168 000.00 €	
54		Définir un programme de préservation et de gestion des zones de têtes de bassins versants			Têtes de bassins versants	+++	+	+++	xxx	xx	Opérationnelle	Etude spécifique Coût estimé : 30 000 € HT		30 000.00 €		

		MIEUX CONNAÎTRE / COMMUNIQUER	MIEUX GERER											
			mesures scénario 1 +											
EN AGISSANT SUR LES SECTEURS URBANISES	55	Former/informer les maîtres d'ouvrage à favoriser les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noues et bassins d'infiltration, fossés, ...)	↓		Territoire du SAGE	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 2 500 €HT / intervention extérieure Hypothèse de calcul : 2 interventions (prestataire extérieur) par an pendant les 6 années de mise en œuvre du SAGE	2 500 * 2 * 6	30 000.00 €
	56		Demander aux maîtres d'ouvrage de favoriser en premier lieu les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales		Territoire du SAGE	+	+	+	xxx	xx	Opérationnelle	Non-chiffrable		-
	57		Réaliser les schémas directeurs d'assainissement des eaux pluviales dans les communes non-couvertes (10 communes concernées)		Communes non-couvertes (10)	+	+	+	xx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire : 15 000€HT/commune en moyenne Quantité : 10 communes actuellement dépourvues de SDAP	10 * 15 000	150 000.00 €

OBJECTIF 4 : Maintenir le bon état morphologique et biologique des cours d'eau

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible				

		CONNAÎTRE / APPLIQUER LA REGLEM*	AMELIORER LA CONTINUITE	PREVENIR DES DEGRADATIONS											
			mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +											
EN AMELIORANT LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU	58	Conforter la connaissance de la trame bleue sur la base des données disponibles et celles qui seront acquises dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (zones humides, têtes de bassins versant, mares, ...)	↓			Territoire du SAGE	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"	2 000 * 24	-
	59	Aménager les 4 ouvrages Grenelle aujourd'hui non concernés par les projets en cours et agir sur les cours d'eau classés en liste 2	↓		1B-1	Ouvrages Grenelle et cours d'eau classés en liste 2	++	+	+++	xx	x	Opérationnelle	Coût unitaire : 130 000 €HT/ouvrage (prix moyen entre 80 000 et 200 000 €HT/ouvrage selon aménagements projetés, hors aménagements connexes (clôtures, ...)) Hypothèse de calcul : aménagement des 4 ouvrages Grenelle dépourvus de projet d'aménagement dans les 6 années de mise en œuvre	130 000 * 4	520 000.00 €
	60		Travailler plus largement sur la problématique d'infranchissabilité (passes à poissons, ...)	↓		Territoire du SAGE	++	+	+++	xxx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire : travaux sur petits ouvrages 4 500 €HT / ouvrage (hors étude) Hypothèse de calcul : aménagement de 5 ouvrages par an en moyenne sur les six années de mise en œuvre du SAGE	4 500 * 5 * 6	135 000.00 €
	61			Encadrer les projets de busages		Territoire du SAGE	++	+	+++	xxx	xx	Réglementaire	Non-chiffré		-

		CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER	ENTREtenir	AMELIORER LA MORPHOLOGIE											
			mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +											
EN AGISSANT SUR LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU	62	Compléter le diagnostic morphologique sur les cours d'eau du SAGE non couverts	↓			Côtière Est du territoire	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Intégré dans la mesure relative aux "têtes de bassins versants"		
	63		Accompagner les propriétaires riverains dans l'entretien des cours d'eau en partenariat avec les associations de pêche	↓		Territoire du SAGE	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 8 €HT / ml (opérations d'entretien comprises entre 2 et 15 €HT/ml selon travaux nécessaires) Hypothèse de calcul : entretien des 635,5 km de linéaire de cours d'eau sur le territoire (BD carthage - IGN) sur les 6 ans de mise en œuvre du SAGE	8 * 635 500	5 084 000.00 €
	64			Etendre le volet "cours d'eau" du contrat de SAGE aux bassins versants non-couverts (Belon et coteaux de l'Est du territoire) : restauration/entretien/diversification des habitats		9B	Territoire du SAGE	+++	++	+++	xx	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 15 000 €HT/km (coût moyen suivant les actions, reméandrage, restauration lourde, ...) Hypothèse de calcul : restauration de 150 km de cours d'eau sur les 6 années de mise en œuvre du SAGE	15 000 * 150

ENJEU 4 : MILIEUX ET USAGES LITTORAUX

OBJECTIF 5 : Répondre aux exigences de qualité des usages conchylicoles, pêche à pied et baignade

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre	
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible					
EN REDUISANT LES CONTAMINATIONS MICROBIOLOGIQUES	<p>SENSIBILISER + Réglementation</p> <p>CONNAITRE</p> <p>AMELIORER LA QUALITE</p>														
	65	Poursuivre le suivi de la qualité bactériologique des eaux littorales	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Secteurs côtiers	+		+	xxx	xxx	Opérationnelle	Coût moyen : 25 000 €/an (10-13 k€ pour le territoire Aven-Belon-Merrien, 12-15 k€ pour le territoire Odet-Aven)	25 000 * 6	150 000.00 €
	66	Elaborer les profils de vulnérabilité conchylicole et des sites de pêche à pied (inventaire des sources de contamination et proposition d'action - guide AELB 2014) et élaborer un programme d'action (bassins identifiés comme dégradés par le SDAGE 2016-2021 : Aven, Belon, Baie de la Forêt, et Mer Blanche)			10D-1 10E-2	Secteurs côtiers				xxx	xxx	Etude	Coût unitaire : 150 000 à 370 000€HT selon les données disponibles et la surface du bassin versant Hypothèse de calcul : prendre un coût moyen de 260 000€HT (sachant que données qualité précises sur le territoire) Source : guide méthodologique Profils de vulnérabilité conchylicole - AELB - 2015		260 000.00 €
	67	Sensibiliser les acteurs du territoire (élus, habitants, industriels) aux conséquences des fuites d'eaux usées (débordements de postes, fuites, réseaux, mauvais branchements, non-conformité des installations autonomes, ...) sur la qualité des eaux littorales et sur les activités qui en dépendent (conchyliculture, pêche, baignade)				Territoire du SAGE	+		+	xxx	xx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : Temps d'animation globalisé dans "gouvernance, structure porteuse"		-
	68		Compléter l'identification des lieux d'abreuvement du bétail au cours d'eau et de franchissement des animaux sur le territoire Odet-Aven		10D-1	Territoire du SAGE	+		+	xxx	xx	Opérationnelle	Coût étude : 3 000 € HT / commune Quantité : 13 communes du bassin Odet-Aven : Trégunc, Melgven, Concarneau, Saint-Yvi, La Forêt-Fouesnant, Saint-Evarzec, Pleuven, Fouesnant, Clohars-Fouesnant, Bénodet, Nevez, Pont-Aven, Rosporden	3 000 * 13	39 000.00 €
	69		Réaliser des diagnostics réseaux d'assainissement collectif pour quantifier les apports d'eaux parasites		3D-1	Territoire du SAGE	+			xx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire diagnostic réseaux : 20 000 € HT / commune (diag + quantification des apports parasites) Quantité : 24 communes	20 000 * 24	480 000.00 €
	70			Limiter les abreuvements directs du bétail au cours d'eau et le franchissement des animaux (clôtures, ...)		Territoire du SAGE ou BV Odet-Aven ?	+		+	xx	xx	Opérationnelle	Coûts unitaires : 800 €HT / aménagement de point d'abreuvement (terrassement, clôture, ...) - 550 €HT / pompe de prairie - soit un coût moyen d'aménagement de 675 €HT / site Hypothèse de calcul : aménagement de 200 points d'abreuvement en 6 ans, soit 30 à 35 par an Source : retour d'expérience CG 79 + CATER Haute Normandie	675 * 200	135 000.00 €
	71			Entretien/Améliorer les réseaux d'assainissement existants (programmes de travaux réhabilitation de branchements, redimensionnement de postes de refoulement, ...)		Territoire du SAGE	+++		+	xx	xx	Opérationnelle	Non chiffrable		-
72			Contrôler les impacts et améliorer l'efficacité des stations d'épuration privées présentes en milieu littoral (industries non ICPE, campings, ...)		Secteurs côtiers				xx	xx		Non-chiffrable		-	
73			Rappeler le rôle de police des maires vis-à-vis des propriétaires devant effectuer les travaux de mise aux normes de leur installation d'assainissement autonome non-conforme		Territoire du SAGE ou ciblé sur secteurs côtiers?	+++		+	x	x	Réglementaire	Coût unitaire : 6 000 €HT/habitation Quantité : 2 000 installations autonomes jugées "non-acceptables" Hypothèse de calcul : mise aux normes des 2 000 installations au cours des 6 ans de mise en œuvre du SAGE	6 000 * 2 000	12 000 000.00 €	

OBJECTIF 6 : Réduire les autres apports polluants

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS															
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION:		Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre	
		scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible					
EN REDUISANT LES CONTAMINATIONS LIEES A LA NAVIGATION (MICROPOLLUANTS)	74	Sensibiliser les plaisanciers sur les incidences du carénage sauvage	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Secteurs côtiers	+		+	xxx	xx	Opérationnelle	Animation + supports d'information Coût unitaire : 0,20 €HT / plaquette d'information Hypothèse de calcul : plus de 5 530 places déclarées en mouillage et ports / temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"	0,20 * 10 000	2 000.00 €
	75	Sensibiliser les plaisanciers et les employés portuaires sur les incidences des rejets dans les eaux littorales (eaux noires et grises, déchets, produits d'entretien des infrastructures portuaires, ...)				Ports du territoire du SAGE	+		+	xxx	xx	Opérationnelle	Animation + supports d'information Coût unitaire : 0,20 €HT / plaquette d'information Hypothèse de calcul : une intervention sur les 15 sites portuaires + impression de 10 000 plaquettes d'information / temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"	0,20 * 10 000	2 000.00 €
	76		Interdire le carénage sauvage			Secteurs côtiers	+++		+++	xx	x	Réglementaire	Non-chiffré		-
	77			Lancer une démarche "port propre" (rejets, produits utilisés, déchets, entretien des quais, ...)		Ports du territoire du SAGE	+++		+++	xxx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire : entre 60 000 et 120 000€HT pour l'ensemble des ports inclus au périmètre du SAGE, selon le contenu attendu Hypothèse de calcul : coût moyen de 80 000€HT	80 000	80 000.00 €
EN ENCADRANT LES OPERATIONS DE DRAGAGES PORTUAIRES	78		Planifier et les opérations de dragages portuaires en déclinant le schéma départemental de dragage à l'échelle locale		10B-1	Ports du territoire du SAGE	+++		+++	xxx	xxx	Opérationnelle	Etude spécifique de déclinaison du schéma départemental de dragage Non-chiffrable		

OBJECTIF 7 : Réduire les proliférations algales

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS															
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION:		Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre	
		scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible					
EN LIMITANT LES FUITES D'AZOTE	79	Poursuivre la mise en œuvre du PAV après 2015			10A-1	Bassins algues vertes	+++		+++	x	x		Coût - bilan financier 2013 : 8 590 000€		8 590 000.00 €
	80	Etendre les mesures du Plan Algues Vertes au périmètre élargi (SDAGE 2016-2021)				Bassins algues vertes	+++		+++	x	x	Opérationnelle	Non-chiffré		

OBJECTIF 8 : Gérer la problématique d'ensablement des estuaires de l'Aven et du Belon pour assurer le maintien des usages

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS															
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION:		Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre	
		scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible					
EN DEFINISSANT LES ACTIONS ENVISAGEABLES ET SUPPORTABLES POUR LE MILIEU	81	Laisser les estuaires évoluer de façon naturelle et engager un suivi de leur évolution par des campagnes bathymétriques régulières	mesures scénario 1 +	mesures scénario 1 + scénario 2 +		Estuaires Aven et Belon			++	xxx	xx	Opérationnelle	Coût unitaire : 90 000 €HT / campagne bathymétrique sur ~ 350 ha (estuaires Aven et Belon) + 3 000 €HT / 6 profils en travers (trois par estuaire) Hypothèse de calcul : Réalisation d'une campagne bathymétrique précise la première année, et d'un suivi des évolutions sur 4 ans par trois profils en travers par estuaires, réalisés deux fois par an (période d'étiage et fin de période de hautes eaux) Sources : devis entreprises campagnes bathymétriques + profils transversaux	90 000 + (3 000 * 2 * 4)	114 000.00 €
	82		Engager une réflexion/étude multipartenariale sur les actions envisageables et supportables pour les usages et pour le milieu : désenvasement, dragages d'entretien, valorisation des sédiments, ...			Estuaires Aven et Belon				xxx	xxx	Opérationnelle	Etude spécifique Coût estimé : 50-60 000 € HT		60 000.00 €
	83			Accompagner les porteurs de projet locaux dans la recherche de moyens d'action		Estuaires Aven et Belon				x	xx	Opérationnelle	Non-chiffré		-

ENJEU 5 : GESTION DES RISQUES NATURELS LIES A L'EAU

OBJECTIF 9 : Protéger les personnes et les biens des risques naturels liés à l'eau (inondations-submersions marines)

DEFINITION DES SCENARIOS CONTRASTES DECLINAISON DES MOYENS / ORIENTATIONS ET ACTIONS				Lien avec dispositions du SDAGE	Etendue géographique possible	Pré-évaluation environnementale			Faisabilité		Portée de la mesure : Réglementaire Opérationnelle ou Etude	Hypothèse de chiffrage	Calcul	Coût de l'action sur les 6 ans de mise en œuvre
MOYENS	scénario de niveau 1	DEGRES D'AMBITION: scénario de niveau 2	scénario de niveau 3			Qualité ressources	Quantité ressources	Milieux / Biodiversité	Faisabilité technique et financière	Acceptation par le public cible				
CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER →														
EN DEVELOPPANT LA CULTURE DU RISQUE	84	Entretenir la mémoire des inondations historiques et des épisodes de submersion marine		12A-1	Territoire du SAGE				xxx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
	85	Elaborer un plan de communication et de sensibilisation sur les risques existants et les outils en place ou en cours d'élaboration (TRI)			Territoire du SAGE				xxx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER DEFINIR MESURES DE PREVENTION DEFINIR MESURES DE PRECAUTION →														
EN DIMINUANT LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS	86	Inventorier les zones d'expansion des crues sur les communes concernées par le risque d'inondation (Pont-Aven et Rosporden) et sur les communes littorales	mesures scénario 1 + ↓		Communes de Pont-Aven et Rosporden			+	xxx	xxx	Opérationnelle	Coût unitaire : 5 000 € HT / commune Quantité : 2 communes concernées (Pont-Aven, Rosporden)	5 000 * 2	10 000.00 €
	87	Protéger les zones d'expansion des crues sur les communes concernées par le risque d'inondation (Pont-Aven et Rosporden) et de submersion marine			Communes de Pont-Aven et Rosporden	+		++	xxx	xx	Réglementaire	Non-chiffrable		-
	88	Lutter contre les submersions marines par le retrait des habitations les plus sensibles			Communes concernées par le TRI			+/-	x	x		Coût unitaire : 500 000 € HT / habitation Hypothèse de calcul : 10 habitations concernées	500 000 * 10	5 000 000.00 €
	89	Lutter contre les submersions marines (mesures de protection : digues, enrochements, épis, ...)			Communes concernées par le TRI			-	x	x	Opérationnelle	Non-chiffrable		-

ENJEU 6 : GOUVERNANCE, SENSIBILISATION, STRUCTURE PORTEUSE

OBJECTIF 10 : Mettre en œuvre le SAGE et organiser la gouvernance

		CENTRALISER L'INFORMATION ET	DEVELOPPER LES ECHANGES	IDENTIFIER UN PORTEUR										
		mesures scénario 1 + ↓	mesures scénario 1 + scénario 2 + ↓											
EN INSTAURANT UN SUIVI DES OBJECTIFS ET MESURES DU SAGE	90	Centraliser et organiser la gestion des données à l'échelle du territoire du SAGE afin de disposer de données homogènes, de tendances d'évolution, ...		15B-2	Territoire du SAGE	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
EN SENSIBILISANT ET EN INFORMANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE	91	Informer/sensibiliser la population sur les actions du SAGE			Territoire du SAGE	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation + communication site internet + supports d'information Coût unitaire : 0,20 € HT / plaquette d'information Hypothèse de calcul : distribution d'une plaquette par logement, soit 66 000 / Temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"	0,20 * 66 001	13 200.00 €
EN AMELIORANT LA GOUVERNANCE	92	Instaurer une coopération entre élus/adjoints en charge des ports, de l'environnement, du développement durable, ...			Territoire du SAGE	+	+	+	xxx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
	93	Articuler les différents dispositifs engagés sur le territoire (NATURA 2000, GIZC, ...)			Territoire du SAGE et périmètre élargi selon dispositif concerné	+	+	+	xx	xxx	Opérationnelle	Animation Hypothèse de calcul : temps d'animation globalisé dans "Gouvernance, structure porteuse"		-
	94		Identifier une structure porteuse à l'échelle du territoire du SAGE	Territoire du SAGE	+	+	+	xx	xx	Opérationnelle			-	

CONCLUSION

La phase de définition des scénarios contrastés est une étape déterminante pour amorcer le travail de choix de la « stratégie collective » du SAGE.

Il ne s'agit pas ici de choisir un scénario parmi les trois, mais de valider un « outil ».

Ce dernier a été élaboré sur la base des conclusions des phases préalables (état des lieux, diagnostic, tendances d'évolution pressenties dans un scénario sans SAGE), mais aussi et surtout, sur la base des propositions des acteurs.

Le tableau présenté, réunissant les propositions de mesures que les acteurs souhaiteraient voir intégrées au futur SAGE, constitue ainsi un outil d'entrée pour la phase de « stratégie ». Il est important, à ce stade, que toutes les positions soient représentées.

Il permettra aux acteurs de sélectionner, parmi ces propositions et pour chacun des enjeux, un degré d'ambition à donner au SAGE.

Ainsi, comme précité, il n'est pas question de choisir un scénario dans sa globalité : si un degré d'ambition de niveau 3 pourra être fixé pour l'un des enjeux, un degré de niveau 1 pourra être donné à un autre.